



## Comment faire un constat par huissier

-----  
Par delmas100

Bonjour

Après mon divorce mon ex-épouse a continué à occuper le logement familial. Elle me dit l'avoir quitté mais le la soupçonne de louer ce logement pour son propre compte. Je réside à l'étranger. Je vais rentrer en France. Si je trouve le logement occupé puis-je le faire constater par un huissier. Comment procéder?  
cordialement